

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 17 du 02 03 2021



Campagne 2020-2021



Sommaire

Colza

p 02

A retenir cette semaine :

Colza :

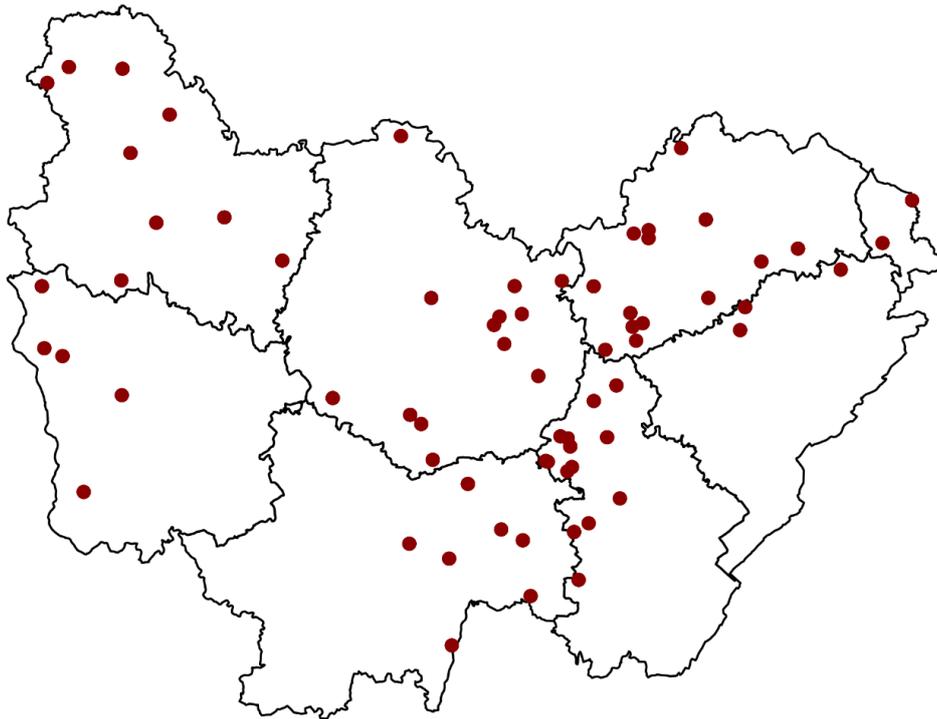
- 70% des parcelles du réseau ont atteint ou dépassé le stade D1(BBCH31) - boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales et sont donc à présent en pleine période de sensibilité pour les charançons de la tige et les méligèthes.
- Vol massif de charançons de la tige.
- Premiers méligèthes sur boutons. Surveiller les parcelles.



Réseau 2020-2021

Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de **67 parcelles**.

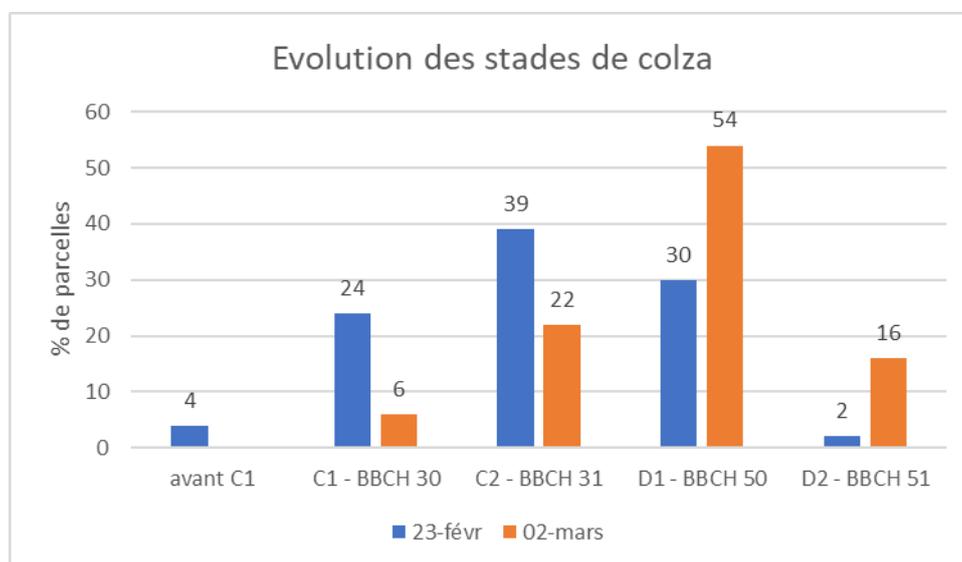
Parcelles BSV observées du 2021-02-23 au 2021-03-02



Localisation des parcelles observées du 24 février au 02 mars 2021

Stades des colzas

Les températures très douces observées en fin de semaine dernière ont contribué à une accélération des stades. Ainsi, aujourd'hui 94% des parcelles du réseau ont atteint ou dépassé le stade C2 (BBCH 31) qui correspond à l'apparition de la tige : les entre-nœuds sont visibles et on voit un étranglement vert clair à la base de nouvelles pétioles. 70% ont atteint ou dépassé le stade D1 (BBCH 31) - boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales et sont donc à présent en pleine période de sensibilité pour les charançons de la tige et les méligèthes. On dénombre 16% des parcelles du réseau au stade D2 (inflorescence principale dégagée). Il n'y en avait que 2% la semaine dernière.



A la suite des fortes gelées, des dégâts sur colza peuvent être conséquents surtout s'ils sont conjugués avec d'autres phénomènes (présence importante de galeries dans le cœur due principalement aux larves d'altise – absence de couverture neigeuse pendant cette période de froid - hydromorphie).



Colza en plaine Dijonnaise suite aux épisodes de froid
Photo : Delphine de Fornel -Terres Inovia

Ravageurs

Charançon de la tige du colza

65 parcelles observées

A cette période, 3 jours consécutifs avec des températures supérieures à 9°C et l'absence de pluviométrie sont suffisants pour caractériser les conditions de vol des charançons de la tige. La reprise d'activité commence lorsque la température du sol dépasse 6°C et devient massive au-dessus de 9°C.

Attention à ne pas confondre ce dernier avec une autre espèce : le charançon de la tige du chou – considéré comme peu nuisible - souvent présent en nombre beaucoup plus important et qui accompagne voire précède le charançon de la tige du colza dans les pièges.

Le charançon de la tige du chou est recouvert d'une abondante pilosité rousse puis grise. On peut distinguer une tache blanchâtre entre le thorax et l'abdomen, bien visible sur le dos, et surtout l'extrémité de ces pattes est brun orangé (rousse).

Le charançon de la tige du colza est le plus gros des charançons rencontrés sur colza. Il a une forme ovale, une couleur gris cendré et le bout des pattes est noir.

Charançon de la tige du chou

(*Ceutorrhynchus. Quadridens*)

Extrémités des pattes rousses



Photo Terres Inovia

Charançon de la tige du colza

(*Ceutorrhynchus. Napi Gyll.*)

Extrémités des pattes noires



Photo Terres Inovia

La nuisibilité est liée aux œufs que le charançon de la tige du colza dépose dans la tige. Ces derniers provoquent en effet une réaction physiologique de la plante, se traduisant par des nécroses, des déformations, voire des éclatements de tiges. Les pertes de rendement consécutives à ces perturbations sont d'autant plus préjudiciables que le printemps est sec par la suite.

Le risque conjugué donc la présence de femelles aptes à pondre avec la présence de tige tendre.

A la différence avec le charançon de la tige du colza, le charançon de la tige du chou ne pond pas directement dans la tige, mais dans les pétioles des feuilles. Les larves rongent ensuite les pétioles, perforent la tige et s'attaquent à la moelle. Ce ravageur est considéré comme peu nuisible. Mais les larves observées dans la tige courant mai interrogent sur sa réelle nuisibilité.



Période de risque : elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle d'une tige tendre du colza.

Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 - BBCH 30 à C2 – BBCH 31) et se poursuit jusqu'au stade E (BBCH 57 - boutons floraux séparés).

Le stade C2 se caractérise par la présence d'un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.



Photo Terres Inovia

Avant ce stade le charançon de la tige du colza n'est pas nuisible.

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, nous considérons que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque.

Tenir compte également de la précocité de reprise de la culture, qui peut être différente d'une variété à une autre et donc d'une parcelle à une autre.

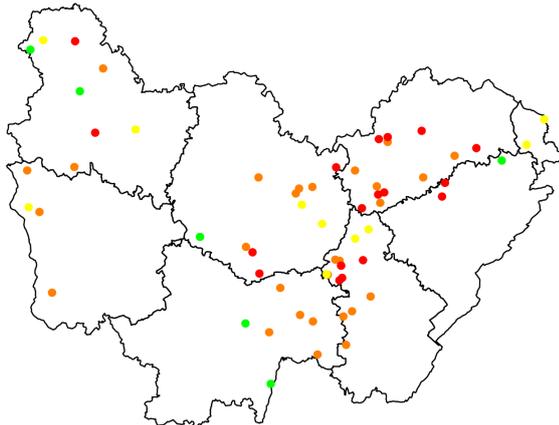
Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives (temps nécessaire pour que les femelles acquièrent leur maturité sexuelle et entament l'activité de ponte) au stade sensible du colza (à partir de l'élongation de la tige c'est-à-dire du passage de C1 à C2).

Observations : Les températures douces de la fin de la semaine dernière et le temps très ensoleillé ont été favorables aux déplacements de charançons de la tige de colza. Pour mémoire, les charançons sortent des anciennes parcelles de colza pour rejoindre les parcelles de l'année. 85% des cuvettes ont piégé des charançons de la tige du colza (de 1 à plus de 300 individus par cuvette avec en moyenne 24 individus dans les parcelles ayant capturées). Dans le même temps ce sont 90% des cuvettes qui ont piégé des charançons de la tige du chou (de 2 à plus de 1000 individus avec en moyenne 120 charançons par cuvette qui ont piégé).



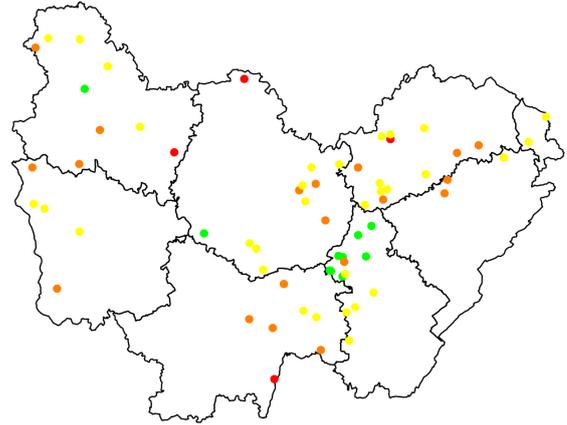
Répartition du nombre de captures du charançon de la tige du chou (à gauche)
et du colza (à droite) du 24/02/2021 au 02/03/2021

Parcelles observées du 2021-02-23 au 2021-03-02



Piege : Nb de charancons tige du chou : ● [0 - 0] ● [0 - 10] ● [10 - 50] ● [50 - 1163]

Parcelles observées du 2021-02-23 au 2021-03-02



Piege : Nb de charancons tige du colza : ● [0 - 0] ● [0 - 10] ● [10 - 50] ● [50 - 313]

En plus de l'information sur l'évolution des captures, un lot de charançons provenant de Malay (89) a montré que toutes les femelles avaient des œufs matures.

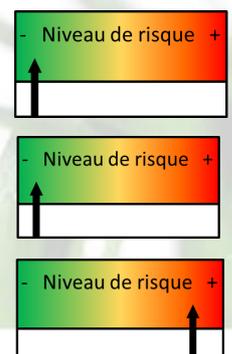
Des piqures de ponte sont visibles à la base des pétioles et juste au-dessous de l'inflorescence.



Piqure de ponte : Photo : E.Joudelat CA 89

Analyse du risque :

- Absence de capture quel que soit le stade du colza : risque faible
- Parcelles protégées à ce jour : risque faible
- Captures significatives depuis une semaine et parcelle non protégée à ce jour : risque fort





Méligèthes

27 parcelles observées

Le stade D1 marque le début de la période d'observations des méligèthes.

Période de risque :

Du stade D1 (boutons accolés) à la floraison engagée (F1)

Seuil indicatif de risque :

Etat du colza	Stade	
	Stade boutons accolés (D1) 	Stade boutons séparés (E) 
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 méligèthes par plante
Colza stressés ou peu développés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

L'évaluation du risque doit se faire par dénombrement plante à plante.



Des méthodes alternatives existent : au semis mettre 10% d'une variété très précoce servant de « plantes pièges »



Le groupe « méligèthe / colza / pyrèthriinoïde » est exposé à un risque de résistance.

Observations :

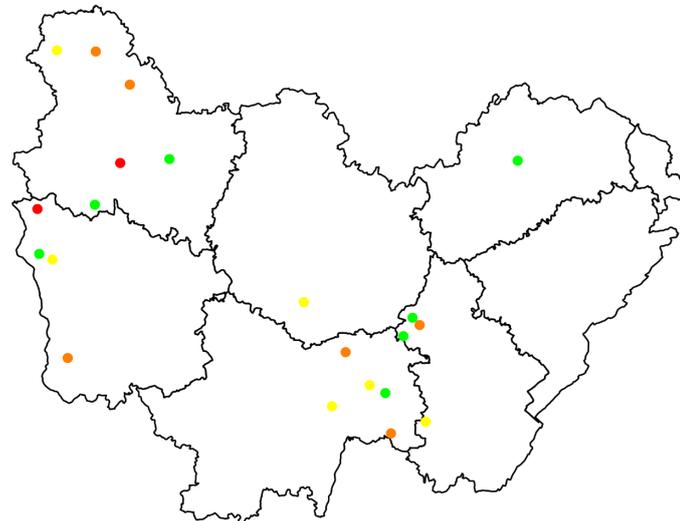
Les températures enregistrées fin de semaine dernière ont été favorables au début du vol des méligèthes. Les 16 cuvettes du réseau ayant fait l'objet d'un comptage signalent toutes la présence de ce ravageur.

27 parcelles ont fait l'objet d'un comptage dans les plantes. 20 signalent la présence des méligèthes avec en moyenne 1,6 individu par plante.



Grandes cultures n° 17 du 02 03 2021

Parcelles observées du 2021-02-23 au 2021-03-02



Meligethe : Nb moyen par plante (en parcelle) : ● [0-0] ● [0-1] ● [1-3] ● [3-6]

Analyse du risque

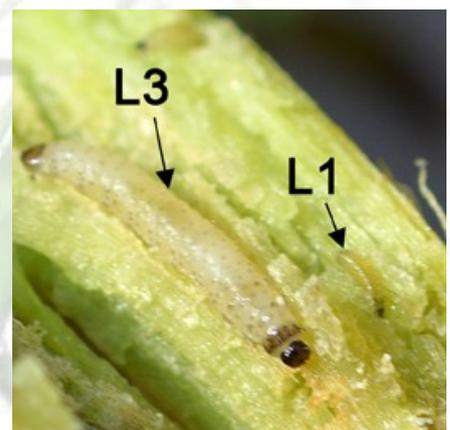
- Lorsque le niveau de population est inférieur au seuil de nuisibilité, le risque est faible.
- Dans les parcelles où le seuil de nuisibilité est dépassé, le risque est moyen. Le risque est d'autant plus important que la plante présente peu de capacité de compensation (racine nécrosée par l'humidité ou présence de larve de grosses altises ou de charançon du bourgeon terminal).



Grosse altise ou altise d'hiver - LARVE

13 parcelles observées

La pression globale est plus importante que l'an dernier notamment dans de nouveaux secteurs que ceux observés historiquement (plateaux de l'Yonne et la Côte d'Or).



Différents stades larvaires – Photo Terres Inovia



Ci-dessous un tableau récapitulatif des observations réalisées pour ce BSV :

Commune	Département	% de plantes avec présence de larve de grosse altise	Stade
Vianges	21	0	C1
Flagey-Rigney	25	0	C1
Pouligney-Lusans	25	0	C1
Mont-Saint-Léger	70	20	D1
Montpont-en-Bresse	71	20	D1
Lessard-en-Bresse	71	35	D1
Port-sur-Saône	70	65	D1
Bligny-sur-Ouche	21	75	D1
Collonges-les-Premières	21	80	C2
Laives	71	80	D1
Gergy	71	90	D1
Ruffey-les-Echirey	21	100	C2
Auvet-et-la-Chapelotte	70	100	C2

Les conditions climatiques favorables à la croissance des colzas devraient limiter l'impact des larves de grosses altises dans les parcelles bien implantées.





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 17 du 02 03 2021



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

